

### De la coquille aux crêpes... en passant par la galette

Souvenez-vous, dans le numéro précédent de votre journal municipal, je vous invitais à boire\*, aujourd'hui, je fais mémoire des bons moments gustatifs de ce début d'année.

Car à Millonfosse, dit la chanson, on n'se fait pas de soucis !

Et les bons moments se suivent et se ressemblent pour toujours plus de convivialité : vous en trouverez une trace dans ces quelques pages.

Retour sur les plantations, les fêtes de fin d'année, les vœux.

Et ça continue : je vous laisse découvrir les manifestations et activités auxquelles vous ne manquerez pas de participer dans les jours à venir, pour oublier la morosité du quotidien ! Vive Millonfosse, la rurale ambitieuse (comme l'a titré récemment le journaliste de VA Infos).

*Michel Lefebvre*  
Maire de Millonfosse

\*De la soupe au Beaujolais



Les élus lors de la cérémonie des vœux

#### FEVRIER 2020

**Samedi 15 février** : Repas de la société de Chasse- salle des fêtes – 19h

**Dimanche 23 février** : questions pour un champion – salle des fêtes

**Mardi 25 février** : Après-midi crêpes – salle des fêtes- 14h

#### MARS 2020

**Mardi 3 mars** : réunion de Conseil - Mairie – 18h30

**Jeudi 5 mars** : Atelier Numérique – (déclarez vos revenus en ligne) – en Mairie – 14h/16h

**Samedi 7 mars** : nettoyage nature – organisé par la Municipalité et la société de Chasse – rdv place Daniel Grard - 9h

**Jeudi 12 mars** : Atelier Numérique – (atelier grand débutant) – en Mairie – 14h/16h

**Dimanche 15 mars** – 8h/18h -élections municipales – salle des fêtes

**Dimanche 22 mars** -8h/18h - élections municipales – salle des fêtes

#### AVRIL 2020

**Jeudi 9 avril** : Atelier Numérique – (Facebook de A à Z) – en Mairie – 14h/16h

**Dimanche 12 avril** : Passage du Paris Roubaix Juniors - route d'Hasnon – entre 11h30 et 13h

**Lundi 13 avril** : Chasse à l'œuf organisée par l'association « Fêtes et traditions Millonfossoises » - départ sous la halle – 17h30

**Samedi 25 avril** -journée des Déportés – dépôt de gerbe au Monument aux morts – 11h

#### MAI 2020

**Vendredi 1er mai** : Médailles du Travail 10h30 - Repas des aînés – 12h30

**Mercredi 6 mai** : Atelier Numérique – (pour jeunes 7 à 11 ans-inscription obligatoire) – en Mairie – 10h/12h

**Vendredi 8 mai** : Défilé Commémoratif de la fin de la seconde guerre mondiale - 11h15

**Lundi 11 mai** : Don du Sang – salle des fêtes - 15h à 19h

**Dimanche 17 mai** : Brocante puériculture organisée par l'association « Fêtes et traditions Millonfossoises » - sous la halle

**Mercredi 20 mai** : Atelier Numérique – (pour jeunes 7 à 11 ans-inscription obligatoire) – en Mairie – 10h/12h

**Mercredi 27 mai** : Atelier Numérique – (pour jeunes 7 à 11 ans-inscription obligatoire) – en Mairie – 10h/12h

#### JUIN 2020

**Samedi 6 juin** – fête de l'école - 10h à 18h

**Dimanche 21 juin** : fête de la musique

#### MARCHÉ DU TERROIR

Tous les deuxièmes  
samedis du mois sous la halle de  
Millonfosse ainsi qu'un primeur tous  
les mardis après-midi



## Fête de l'école

Jeudi 19 décembre 2020 était annoncée la venue du père Noël au sein de l'école ; visite fortement attendue par les enfants ! C'est sous le regard amusé, parfois effrayé que nous avons rencontré les élèves des 3 sections afin de leur remettre la traditionnelle brioche agrémentée de quelques friandises. Accompagné par quelques lutins, le Père Noël a connu un grand succès : de nombreux dessins lui ont été offerts et les enfants de maternelle lui avaient préparé une chanson pour l'occasion. Un grand merci au père Noël de s'être arrêté cette année encore dans notre école.



Actualités



En fin de journée, à la salle des fêtes, nous avons pu assister à un magnifique concert orchestré par les enseignantes. Les enfants ont entonné à cœur joie les chants de Noël pour le plus grand plaisir des familles, venues très nombreuses.

Après ces vocalises, le chocolat chaud offert par la municipalité a remporté un vif succès, pendant que les parents flânaient sur le marché organisé par les parents d'élèves, que je remercie tout particulièrement. Ils ont pu y acheter les objets fabriqués par les élèves et de magnifiques compositions de jacinthes. Un grand merci à toutes et tous pour l'organisation de ce moment festif.

*Caroline Dutrieux*

## Les lutins étaient au rendez-vous...

Cette année encore, une bande de joyeux lutins a sillonné notre commune pour apporter à nos anciens les colis de Noël. La municipalité a une nouvelle fois gâté nos aînés à cette occasion. Les sourires étaient de rigueur et l'accueil chaleureux. Nous vous donnons rendez-vous pour Noël 2020...

*André Leclercq*



## Plantations au stade

Lancée en 2011 par La Porte du Hainaut en partenariat avec le Parc Naturel Scarpe Escaut et les Espaces Naturels Régionaux, l'opération avait pour objectif de planter sur le territoire de la CPAH 100 000 arbustes et fruitiers d'essence locale.

Opération réussie avec 110 000 arbustes plantés sur le territoire de la CAPH.

Millonfosse aura contribué à la réussite de ce projet, en adhérant chaque année à cette opération....

Je remercie les personnes présentes à mes côtés, Michel, Bernard, Valérie ainsi que sa maman Annie ce vendredi 29 novembre 2019.

*Brigitte Landrieux*



Actualités  
Actualités

La société de chasse de Millonfosse, la municipalité et la fédération de chasse des Hauts de France s'associent pour organiser l'opération Nettoyage Nature ce 7 mars 2020 dans notre commune. Nous vous donnons rendez-vous dès 9h sur le parking de l'école pour former les équipes qui se chargeront du «nettoyage de printemps» de notre village. N'oubliez pas vos gants et vos bottes...

*Gérald Thuru*

## Qui veut faire traverser les grenouilles et les crapauds à Brunehaut (Rongy) ?

Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus clémentes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire. Lors de la saison des migrations qui s'étale généralement de février à avril, outre le risque de se faire simplement écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h.

Chaque année ce sont plusieurs centaines de volontaires répartis sur quelques dizaines de sites qui sauvent plus de 50 000 batraciens. Petits et grands se mobilisent pour aider les batraciens à traverser et inviter les automobilistes à ralentir.



Sur le site de Brunehaut, c'est une équipe d'environ 40 bénévoles, dont des millonfossois, qui se relayent et qui ont sauvé pas moins de 7800 batraciens durant la campagne de 2019. Par le biais de cette opération, venez partager la curiosité, l'émerveillement et le respect que nous avons pour la vie sauvage.

Si vous souhaitez participer au sauvetage cette année et rejoindre notre équipe contacter :

- Agnès Fleury ([agnesfleury59230@orange.fr](mailto:agnesfleury59230@orange.fr) ou [+33 6 16 12 09 39](tel:+33616120939))
- Daniel Hennion ([danielhennion59178@gmail.com](mailto:danielhennion59178@gmail.com) ou [+33 6 43 38 93 93](tel:+33643389393))

Et pour plus d'informations, consultez le site :

<https://batraciens.natagora.be/index.php?id=batraciens>

*Alexandra Bourlet*

## VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITE

C'est le 11 janvier dernier que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux en la salle des fêtes de notre commune en présence d'une nombreuse assistance. Celle-ci revêtait cette année une ambiance particulière du fait de la campagne électorale qui limitait le propos; mais aussi, et surtout, par la décision de Michel Lefebvre, notre maire et celles de Valérie Chartier et d'André Léclecq, adjoints, de ne plus se représenter.

Valérie Chartier, adjointe au maire et maîtresse de cérémonie souhaita la bienvenue aux élus et à l'assistance et adressa, au nom de la municipalité, tous ses vœux de santé bonheur et réussite pour l'année 2020. Un petit film sur Millonfosse, réalisé par Simon Lieppe, servit d'introduction aux différents discours.

Son discours, empreint d'émotion, mit l'accent sur le rôle capital du travail en équipe, orchestré par Michel Lefebvre, qui a permis à Millonfosse d'être dynamique et attractive sans gommer les difficultés que peut connaître une petite commune rurale. Elle en a profité pour remercier le personnel communal pour son investissement et mettre en avant le dévouement de notre ancien directeur général des services Cédric Lieppe. Elle a aussi souhaité la bienvenue à Laetitia Wadbled qui lui a succédé depuis le 02 janvier. Le rôle des associations dans le village et les différentes réalisations de l'année furent ensuite évoqués.



*Valérie Chartier, maîtresse de cérémonie*



*Valentine Cailloux, remerciée pour son travail en communication*

Michel Lefebvre prit ensuite la parole. Il commença celui-ci par les remerciements habituels aux différents élus, aux employés communaux et aux différents partenaires de Millonfosse sans qui le développement communal serait plus ardu. Il développa ensuite les raisons pour lesquelles il a décidé de mettre fin à ses mandats. Outre ses motivations familiales et privées, il mit l'accent sur la difficulté à se retrouver dans notre société basée sur l'individualisme et le matérialisme. Après avoir remercié les millonfossois de la confiance qu'ils avaient mis en 2014 sur sa personne et son équipe, Il clôtura son discours par un beau texte de Jacques Brel et invita l'auditoire à entonner «Chez nous à Millonfosse...» que chacun reprit avec entrain. Michel Lefebvre en profita pour remercier Valentine Cailloux, employée de mairie pour le kakémono et le signet contenant les paroles et Simon Lieppe pour son film.

Aymeric Robin et Eric Renaud pour le conseil départemental et Fabien Roussel, député de la circonscription, prirent ensuite la parole et souhaitèrent leurs bons vœux à la population.

Claudine Glorieux, maire honoraire de Millonfosse, fut ensuite conviée à présider une bien sympathique cérémonie. Après avoir retracé la carrière d'élus de Michel Lefebvre depuis 1989, elle eut l'honneur de lui remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale échelon vermeil pour plus de trente années de mandat.

Pour clôturer la cérémonie, Michel Lefebvre invita tout le monde à partager un moment de convivialité bien mérité.

*Simon Lieppe mis à l'honneur pour son montage sur Millonfosse*





*Passage de témoin  
entre Cédric et Laëtitia*



*Les élus venus en nombre assister à la cérémonie*



*Remise de médaille au Maire*

## Le club des aînés - 3ème âge - d'Hasnon - Millonfosse fait sa pub

Nous sommes actuellement 14 membres et serions heureux que d'autres personnes viennent nous rejoindre (féminin, masculin).

Notre club se rassemble tous les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 14h à 17h à la salle de la gare d'Hasnon.

Chaque fois que quelqu'un a fait l'essai, il est devenu adhérent pour 12 euros par an.

Prochaine vente de printemps le 29 mars 2020.



*Marie-Jo Laby  
La secrétaire du club*

## Envie d'un moment convivial ? Venez manger des crêpes avec nous !

Au cœur de l'hiver, le CECAS vous invite comme chaque année à satisfaire ensemble cette goûteuse tradition qu'est la dégustation de crêpes. Rendez-vous, pour ce moment intergénérationnel, le mardi 25 février à 14h à la salle des fêtes.

Une rencontre gourmande et une belle occasion de profiter de la joie naturelle des plus jeunes et de la sagesse de leurs aînés. Inscription obligatoire en Mairie avec l'autorisation parentale pour les enfants de 4 à 12 ans.



## Soirée Nouvel An

Des chocolats, des ballons...2020 a pris son envol avec l'association « fêtes et traditions Millonfossoises » lors de la soirée de la St Sylvestre...Une ambiance bien festive, amicale et familiale, un repas délicieux nous ont permis de passer un très agréable moment.

Encore meilleurs vœux, bonne santé et très belle année 2020 à tous



*Danièle Trouvé  
Présidente de l'association*



Vie associative

## Les chasseurs recrutent...

Notre société de chasse millonfossoise, toujours très active, recrute de nouveaux adhérents pour la prochaine saison, afin de compléter l'équipe existante. Les chasseurs millonfossois bénéficieront de conditions particulières, mais les chasseurs des communes voisines sont toujours les bienvenus. Si vous voulez partager notre passion et des moments de convivialité, n'hésitez pas à prendre contact avec moi, c'est avec grand plaisir que je répondrai à vos questions.

Pour me joindre: [thuru.gerald@wanadoo.fr](mailto:thuru.gerald@wanadoo.fr)

A très bientôt j'espère...

*Gérald Thuru  
Président de la société de chasse*

## Viens poupoule, viens poupoule, viens (air connu)



Dans le cadre de son programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » et dans un objectif de réduction des déchets de cuisine et de jardin, le SIAVED propose à 500 foyers de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut d'adopter deux poules de races régionales moyennant la somme de 5 euros. Si vous souhaitez adopter deux poules de races régionales et si vous n'avez pas déjà participé, nous vous invitons à compléter le bon de commande disponible en mairie ou sur le site internet du SIAVED ([www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)) et à suivre les instructions indiquées. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 3 avril 2020.

Venez découvrir ces 4 races lors d'une des réunions d'information qui auront lieu le jeudi 2 avril à 18 h 30 à Raismes et le vendredi 3 avril à 18 h 30 à Douchy-les-Mines. L'occasion d'échanger sur les spécificités des races régionales et les conseils d'élevage et d'accueil des poules (en présence du Conservatoire Régional des Ressources Génétiques et de la ferme Bauduin). La remise des poules aura lieu mi-mai.

Pour plus d'informations, le service prévention se tient à votre disposition par mail :

[prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr) ou par téléphone [09.70.19.21.70](tel:09.70.19.21.70)

*Michel Lefebvre*

## VOTER EST UN DEVOIR CIVIQUE :

Voici quelques infos sur le déroulement des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le panachage). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Une déclaration de candidature est obligatoire quelle que soit la taille de la commune. La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Obtiennent un siège au conseil municipal au premier tour les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des voix des électeurs inscrits. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

Trois sites officiels sont à votre disposition pour des informations complémentaires :

<https://www.vie-publique.fr> - <https://www.service-public.fr> - [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

A Millonfosse, il n'y a qu'un seul bureau de vote, ouvert de 8h à 18h dans la Salle des Fêtes.

## Devenez des pros de l'informatique

Le service « Territoires numériques de La Porte du Hainaut » vous propose à nouveau **7 ATELIERS** de découverte, d'initiation, de formation au numérique à partir du 5 mars prochain à Millonfosse. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous (dans la limite des places disponibles). Ne tardez pas à vous inscrire en mairie.

- **Le Jeudi 5 mars de 14h à 16h : Déclarez vos revenus** en ligne. Focus sur le service de déclaration d'impôts pour les débutants avec la procédure en ligne. Lors de cet atelier, les participants pourront pratiquer la déclaration en ligne avec une 'matrice' du site officiel [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) pour effectuer une déclaration 'à blanc'.

- **Le Jeudi 12 mars de 14h à 16h : Atelier grand débutant.** Partez à la découverte du monde numérique. De l'utilisation du clavier, de la souris en passant par le navigateur et les moteurs de recherche, trouvez les réponses aux questions que vous vous posez et qui vous bloquent dans l'usage du numérique.

- **Le Jeudi 9 avril de 14h à 16h : Facebook de A à Z**

L'utilisation des réseaux sociaux devient un indispensable désormais. Beaucoup d'informations sont véhiculées par ce biais. Cet atelier permettra aux utilisateurs de découvrir l'utilisation du réseau social mais aussi d'en comprendre son fonctionnement.

Trois ateliers pour jeunes de 7 à 11 ans : **Impression 3D**

(l'inscription aux trois ateliers est souhaitable)

- **Le mercredi 6 mai de 10h à 12h**

- **Le mercredi 20 mai de 10h à 12h**

- **Le mercredi 27 mai de 10h à 12h**

Cet atelier présentera les bases de **l'impression 3D** (Fonctionnement, création des fichiers, matériaux, démonstration) puis permettra de prototyper rapidement grâce aux stylos 3D.

- **Le Jeudi 15 octobre de 14h à 16h : Impression 3D adultes**

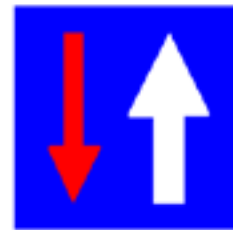
Cet atelier présentera les bases de l'impression 3D (fonctionnement, création des fichiers, matériaux, démonstration). Démonstration de la machine, explication des différentes machines et modélisation sur ordinateur.



## Un peu de civilité et de courtoisie

La route de Bousignies, le long de la Scarpe, est une voie unique avec un sens prioritaire de circulation signalé par le panneau ci-contre. D'aucuns croient que cette priorité les dispense de faire preuve de civilité et de courtoisie. Je me permets de vous rappeler à cet effet la conduite à tenir selon le code de la route :

« Dans une chaussée rétrécie, le véhicule est prioritaire **lorsque la voie est libre**. Si des véhicules, venant en sens inverse, se trouvent déjà engagés sur la chaussée rétrécie, le véhicule prioritaire a l'obligation d'attendre que les véhicules arrivant en sens inverse, aient dégagé la chaussée. »



Je remercie par avance les automobilistes empruntant régulièrement cet axe de circulation de respecter ces consignes.

*Le Maire  
Michel Lefebvre*

## Démarchage : Rappel important

Tout démarchage dans la commune doit faire l'objet d'une autorisation municipale délivrée au préalable au vu de justificatifs concernant les personnes autorisées. Je rappelle à tous les habitants d'exiger la preuve de ce passage. Cette autorisation n'a évidemment pas valeur de caution municipale vis-à-vis du démarcheur. N'oubliez pas qu'en cas de démarchage ou de vente à domicile, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours. Je vous rappelle également que la commune adhère au Point d'Accès au Droit de St-Amand\* qui vous propose gratuitement une aide dans tout litige particulier, juridique, conflit de voisinage...etc

\*42 rue d'Orchies, 59230 Saint-Amand-les-Eaux - [03 27 32 80 10](tel:0327328010) - [pad@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:pad@saint-amand-les-eaux.fr)

*Michel Lefebvre*

## ETAT CIVIL

### Naissance :

- VANPOPERINGHE Ludovic né le 10 novembre à Saint-Saulve
- DEKEN Gaïa née le 9 décembre 2019 à Valenciennes
- HESLON Raphaël né le 22 décembre 2019 à valenciennes

### Décès :

- WIBAUT - DELOEIL Francine décédée le 28 novembre 2019 à Valenciennes
- BAISIEUX - DESTERBECQ Raymonde décédée le 9 décembre 2019 à Valenciennes
- COQUEMAN Michel décédé le 14 décembre 2019 à Valenciennes

### Millon-Infos est réalisé par :

François-Xavier Brunel, Valérie Chartier, André Leclercq, Bernard Lecomte, Michel Lefebvre, Stéphane Manard, Gérald Thuru, Brigitte Landrieux et Alexandra Bourlet



## Vidéo protection et «Voisins Vigilants»

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu ces derniers temps une recrudescence des cambriolages dans notre secteur. Notre commune s'est inscrite dans le dispositif des «Voisins

Vigilants», qui, je vous le rappelle, consiste à signaler toutes choses suspectes à la gendarmerie (véhicules faisant du repérage, individus faisant du démarchage sans autorisation de la mairie etc...). La gendarmerie, qui nous a invité à éviter les initiatives locales, vous confirme que de nombreux cas ont pu être résolus grâce aux informations fournies par les «voisins vigilants». Nous ne devons en aucun cas nous substituer aux forces de l'ordre, qui sont les seules habilitées à intervenir. J'invite celles et ceux qui souhaitent participer à cette action citoyenne à rejoindre ce dispositif en s'inscrivant auprès de la gendarmerie. Vous recevrez les messages d'alerte régulièrement et serez invités à participer aux réunions organisées par la gendarmerie et vous pourrez faire entendre votre voix. Il va de soi que vous serez également amenés à un devoir de discrétion en évitant d'en faire suivre les informations qui vous sont transmises sur les réseaux sociaux (les cambrioleurs sont aussi sur les réseaux sociaux...). D'autre part, notre dispositif de vidéo protection devrait être opérationnel très prochainement et aura un effet dissuasif grâce aux panneaux disposés aux entrées de la commune. Il viendra renforcer notre action de vigilance déjà mise en place à Millonfosse.

*André Leclercq*